



**Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE**

**OBJET :**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre à quatorze heures, les membres du Comité syndical se sont réunis à la salle de l'Horloge à Gramat, sous la présidence de Catherine MARLAS, Présidente.

**Evolution des commissions thématiques consultatives du Parc**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme N. GINESTET, Conseillère Départementale  
 Mme. C. MARLAS, Conseillère Départementale  
 M. A. TERLIZZI, Conseiller Départemental  
 Mme N. MASBOU, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac  
 M. C. PROENÇA, Président de CAUVALDOR  
 Mme I. CEPPEDE-LASCOSTE, représentante de la Commune d'Alvignac  
 M. M. GOLIN, représentant de la Commune de Beauregard  
 M. P. WAWRZYNIÉC, représentant de la Commune de Bellefont-la-Rauze  
 Mme M. CROUZAL, représentante de la Commune de Belmont-Sainte-Foi  
 M. G. DEBART, représentant de la Commune de Bio  
 M. J.F. VASILJEVIC, représentant de la Commune de Blars  
 M. F. RATIE, représentant de la Commune de Boussac  
 M. L. BARDON-BILLET, représentant de la Commune de Cajarc  
 Mme D. POIRIER, représentante de la Commune de Cénevières  
 M ; C. CONQUET, représentant de la Commune de Cremps  
 M. G. FILHOL, représentant de la Commune de Flaujac-Gare  
 M. B. POISBEAU, représentant de la Commune de Ginouillac  
 Mme M.J. ELIAS, représentante de la Commune de Gramat  
 Mme A. POUJADE, représentante de la Communes de Grèzes  
 Mme M. FERMY, représentante de la Commune de Laburgade  
 M. K. DELON, représentant de la Commune de Lalbenque  
 M. P. CRAUFFON, représentant de la Commune de Laramière  
 M. G. DUBOIS, représentant de la Commune de Larnagol  
 M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse  
 M. J.P. LARCHER, représentant de la Commune de Les Pechs du Vers  
 M. M. ORTALO-MAGNE, représentant de la Commune de Limogne-en-Quercy  
 M. J. COLDEFY, Maire de Livernon  
 M. F. BIROU, représentant de la Commune de Mayrinhac-Lentour  
 Mme C. MEY-FAU, Maire de Miers  
 M. F. VUILLEMIN, représentant de la Commune d'Orniac  
 Mme C. MOYANO, représentante de la Commune de Puyjourdes  
 Mme D. ROQUES, représentante de la Commune de Reyrevignes  
 Mme D. LENFANT, Maire de Rocamadour  
 M. D. PARY, représentant de la Commune de Saint-Chels  
 Mme B. GABIOT, représentante de la Commune de Saint-Géry/Vers  
 M. D. CONTE, Maire de Saint-Jean-de-Laur  
 Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon  
 M. B. FAURE, représentant de la Commune de Saint-Sulpice  
 Mme M. CASSIER, représentante de la Commune de Soulomès  
 M. L. CARON, représentant de la Commune de Théminettes  
 M. B. GOURAUD, Maire de Vaylats

**DATE DE LA CONVOCATION**

28 septembre 2023

**DATE D'AFFICHAGE**

28 septembre 2023

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS**

En exercice : 114

Présents : 41

Votants : 58

Voix : 134

### ***ÉTAIENT EXCUSÉS***

Mme la Préfète du Lot

Mme la Sous-Préfète de Gourdon

M. S. BERARD, Conseiller Régional

M. V. LABARTHE, Conseiller Régional, donne pouvoir à Mme C. MARLAS

M. P. GARRIGUES, Conseiller Régional, donne pouvoir M. M. ORTALO

Mme M. PIQUE, Conseillère Régionale, donne pouvoir à M. G. BOUCHER

Mme G. LASFARGUES, Conseillère Départementale, donne pouvoir à M. F. RATIE

M. F. DECREMPS, Conseiller Départemental, donne pouvoir à Mme B. GABIOT

M. P. LEWICKI, Conseiller Départemental, donne pouvoir à M. A. TERLIZZI

Mme A. VACOSSIN, Conseillère Départementale, donne pouvoir à M. J. COLDEFY

M. M. LAVERDET, représentant de la Commune de Montfaucon, donne pouvoir à M. G. CONQUET

M. P. SANS, représentant de la Commune de Cambes, donne pouvoir à Mme D. LENFANT

M. J.C. SAUVIER, Président de la Communauté de Communes de Lalbenque-Limogne, donne pouvoir à M. B. GOURAUD

Mme S. SABRAZAT, représentante de la Commune de Caniac-du-Causse, donne pouvoir à Mme N. MASBOU

M. F. REYMANN, Maire de Lugagnac, donne pouvoir à Mme M. FERMY

Mme M. FOLICHON, représentante de la Commune de Bouziès, donne pouvoir à M. L. BARDON-BILLET

Mme A. MARLOIS, représentante de la Commune de Saillac, donne pouvoir à Mme D. POIRIER

M. E. DUBARRY, représentant de la Commune d'Issendolus, donne pouvoir à M. G. FILHOL

M. B. DELPEUCH, représentant de la Commune d'Espagnac-Sainte-Eulalie, donne pouvoir à Mme C. PRUNET

Mme K. THIRY, représentante de la commune de St Martin-Labouval, donne pouvoir à M. G. DUBOIS

Mme A. DELPECH, représentante de la Commune de Cabrerets

Mme D. COUENNE, représentante de la Commune de Quissac

Mme A. WALLE, Maire d'Escamps

M. H. GRATIAS, Maire de Durbans

M. C. BONNET, représentant de la Chambre d'Agriculture du Lot

### ***ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS***

M. P. MC NAB, représentant de la Commune de Les Pechs du Vers

M. B. JOSEPH, DDT du Lot

M. A. AFFRAIX, Département du Lot

Mme C. PAGES, Région Occitanie

Mme S. FAUCON, représentante de la Commune de Loze, Commune associée

M. V. COUSI, Maire de Caylus, Commune associée

M. JC ROMANO, Maire de Mouillac, Commune associée

Mme F. SPRANGERS, représentante de la Commune d'Arcambal, Commune associée

Mme S. TISON, représentante de la Commune de Belmont-Sainte-Foi

M. N. BRUNET, Directeur du Parc naturel régional

Mme A. GIROU, Directrice-Adjointe du Parc naturel régional

Mme C. BALMETTE, Responsable de la gestion administrative et financière du Parc naturel régional

M. F. DAVAL, chargé de mission technologies et ressources du Parc naturel régional

### **Commission Médiation**

Cette commission traite des volets culture, éducation, jeunesse, communication, participation citoyenne, vie associative :

- programme culturel et d'animations du Parc (Causseries),
- culture occitane,
- éducation au territoire et au développement durable,
- actions collectives jeunes,
- dynamiques associatives et vie sociale,
- observatoires participatifs,
- ...

### **4- Fonctionnement**

La Présidente propose de désigner des référents, volontaires, issus des commissions, qui seront chargés de leur animation. Ils s'appuieront sur les vice-présidents en charge des thématiques concernées et les chargés de mission du Parc pour préparer les ordres du jour et l'animation des séances.

Les commissions font l'objet d'invitations et de comptes rendus.

Un certain nombre de sujets nécessitant une approche transversale, les référents pourront s'organiser entre eux et avec les vice-présidents concernés, et se réunir en inter-commissions.

### **Le Comité syndical, à l'unanimité,**

- **Décide de maintenir le nombre de 4 commissions en tenant compte de l'évolution des thématiques, afin de couvrir les champs d'intervention du Parc et selon un fonctionnement ouvert entre élus et société civile ;**
- **acte le principe de référents pour animer les commissions,**
- **donne pouvoir à la Présidente pour mettre en œuvre le dispositif ainsi proposé.**

La Présidente  
Catherine MARLAS



## **1- Rôles des commissions**

La Présidente rappelle aux membres du Comité syndical que les commissions thématiques ont un rôle consultatif. Elles proposent aux instances décisionnelles (bureau syndical et comité syndical) des avis à rendre sur des dossiers réglementaires et participent à l'élaboration et au suivi des politiques et actions du Parc. Elles se réunissent 3 à 5 fois par an.

## **2- Composition**

Les commissions sont composées d'élus (délégués au Parc ou membres des collectivités constitutives du Syndicat mixte), de socio-professionnels (élus des chambres consulaires, des fédérations ou autres structures, éventuellement représentés par des techniciens), à raison d'un par structure, et de représentants d'associations constituées, à raison d'un par association.

## **3- Thèmes des commissions**

Il existe aujourd'hui 4 commissions thématiques (Environnement et énergie, Economie, Vie des territoires, Aménagement-urbanisme-paysages) dont la présidence est assurée par les vice-présidents du Parc.

La Présidente propose de faire évoluer ces commissions, afin de tenir compte notamment de la nouvelle organisation de l'équipe technique du Parc (document en annexe), autour des thèmes suivants :

### **Commission Environnement**

Cette commission traite des volets eau, milieux naturels, géologie :

- la gestion des bassins versants, du karst et des eaux souterraines,
- la protection et la gestion des milieux naturels : Natura 2000, Trame verte et bleue...,
- la gestion de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot,
- ...

### **Commission Agriculture, aménagement et gestion de l'espace, énergie**

Cette commission traite des volets agriculture, aménagement du territoire, urbanisme, paysage, énergie :

- filières agricoles, pastoralisme,
- examen des documents d'urbanisme,
- aménagement des centres-bourgs ou de nouveaux quartiers (écobarri),
- préservation et mise en valeur des paysages et du patrimoine bâti,
- mobilité et déplacements,
- lutte contre la pollution lumineuse et préservation du ciel étoilé,
- stratégie en matière d'économies d'énergie et énergies renouvelables,
- ...

### **Commission Développement territorial :**

Cette commission traite des volets développement économique, tourisme, artisanat, commerces et services, emplois :

- écotourisme, activités de pleine nature, promotion touristique,
- savoir-faire artisanaux et filières locales,
- services à la population,
- Géoparc,
- marque Valeurs Parc
- transition économique : économie circulaire, ESS, nouvelles activités économiques...
- politiques territoriales : Leader, contrats territoriaux
- ...



Parc  
naturel  
régional  
des Causses  
du Quercy



## Commission Environnement

- \* Ressource en eau : observatoire intrakarst, Karst-Célé, ...
- \* Biodiversité : inventaire, travaux de restauration écologique, ...
  - \* Natura 2000
- \* Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique : recherche, protection, animation



## Commission Développement territorial

- \* Filières locales
- \* Soutien à l'activité artisanale
- \* Développement territorial et accompagnement des porteurs de projets
- \* Tourisme : pôle de pleine nature, itinérance, ...
  - \* Géoparc
- \* Marque Valeurs Parc



## Commission Médiation

- \* Sensibilisation : *Causseries*, livrets *Découvrir*, ...
- \* Education : géoparcours, ressources pédagogiques, ...
- \* Culture : itinéraires artistiques, occitan
- \* Communication : site Internet, réseaux sociaux, publications, ...
- \* Participation citoyenne : observatoires participatifs, projets jeunes, ...

## Commission Agriculture, aménagement, énergies

- \* Agriculture : pastoralisme, installation, diversification, alimentation
- \* Patrimoine : conservatoire du patrimoine bâti
- \* Paysage : mini-plans, sentiers de découverte, observatoire, signalétique, ...
  - \* Urbanisme : conseil aux collectivités, urbanisme opérationnel
- \* Sobriété et transition énergétique : éco-rénovation, conseil en énergie partagé
- \* Habitat : habitat léger, écobarri, ...



## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Evolution des commissions thématiques consultatives du Parc

---

Date de transmission de l'acte : 20/12/2023

Date de réception de l'accusé de  
réception : 20/12/2023

---

Numéro de l'acte : CS-12-009 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 046-254603392-20231215-CS-12-009-DE

---

Date de décision : 15/12/2023

Acte transmis par : Catherine BALMETTE

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.2. Fonctionnement des assembles

